

7 - LANGUES VIVANTES

7.1. - Épreuves orales

7.1.B - Allemand

Les examinateurs d'allemand constatent, à l'unanimité et avec satisfaction, que les candidats au Concours Commun 2000, dans leur grande majorité, semblent avoir pu bénéficier d'une bonne préparation. Cette année plus souvent que les années précédentes, la qualité de la présentation du texte, de l'expression linguistique et des connaissances relevant de l'actualité des pays de la langue allemande était satisfaisante, bonne, voire excellente.

Pour soutenir cette tendance vers une amélioration générale du niveau et pour lui donner encore plus d'ampleur, nous croyons néanmoins utile de rappeler quelques principes de base et de mettre en garde contre certaines erreurs.

Il paraît, tout d'abord, essentiel de rappeler et de souligner le **caractère oral** de l'épreuve. Pour permettre une évaluation du niveau de leur expression orale, il est demandé aux candidats de ne pas rédiger le texte de leur compte rendu et du commentaire. La lecture pure et simple d'un texte rédigé ne sera acceptée par aucun des examinateurs.

Dans le **compte rendu**, première partie de l'épreuve, le candidat doit présenter toutes les informations importantes du texte.

Les erreurs à éviter :

- se contenter de présenter la thématique générale du texte et d'en exposer sommairement le contenu ;
- faire une relecture du texte en citant, plus ou moins fidèlement, les phrases et expressions du texte.

Il convient de structurer le compte rendu en regroupant les informations qui forment un ensemble et en tenant compte des détails qui marquent la spécificité du problème traité. En effet, il arrive parfois que les candidats reconnaissent dans un texte un sujet qui a été traité en cours de préparation : « les Verts », « les caisses noires de la CDU », « les problèmes de la réunification » etc. Même si ces sujets sont effectivement abordés dans le texte à résumer, chaque texte présente un aspect particulier ou une problématique spécifique de la question. Il s'agit, bien sûr, de comprendre et de présenter cette spécificité.

Le commentaire, deuxième partie de l'épreuve, doit donner lieu à une implication personnelle du candidat et montrer que celui-ci est capable de formuler ses opinions, approbations ou critiques.

Erreur à éviter :

- Faire un commentaire général sans rapport direct et étroit avec le texte étudié.

Le commentaire doit en effet « coller » avec le texte et tenir compte de sa thématique spécifique.

L'entretien, troisième et dernière partie de l'épreuve, est une discussion à partir de questions de l'examineur, qui peuvent aborder des sujets de toute nature, même éloignés du sujet de départ. Le candidat sera évalué sur ses capacités de compréhension et d'expression spontanée.

Erreur à éviter :

- Passer trop de temps sur le compte rendu et/ou le commentaire, ce qui obligerait l'examineur à intervenir pour passer à l'entretien.

Organisation du temps : le candidat veillera, lors de sa préparation, à ce que les deux parties, le compte rendu et le commentaire, soient suffisamment importantes, mais ne dépassent pas six ou sept minutes chacune.

Quelques remarques concernant la **correction de la langue**, pour conclure.

Il est vrai que l'on apprend une langue étrangère pour communiquer et il est vrai aussi que, souvent, la communication passe en dépit de fautes dans l'expression linguistique – et tout le monde s'en réjouit à juste titre. Seulement, dans le cadre d'un concours, la correction est bien sûr un critère important. Rappelons à cet égard qu'il est facile d'éviter les fautes les plus grossières, comme par exemple :

- les noms de pays (sauf exceptions bien connues) ne prennent pas d'article : « L'Allemagne » n'est pas « die Deutschland », mais « Deutschland » tout court. Et il en est de même pour « l'Autriche », « l'Europe », mais aussi « la France » et d'autres beaux pays. « La France bien aimée » : là c'est autre chose...
- « il y a » - et là on descend au B.A.-BA de l'allemand – n'est pas : « es ist », mais « es gibt ».
- Étonnamment peu de candidats savent former la forme passive ; elle est pourtant très typique de la langue allemande et difficile à éviter. Elle se fait avec l'auxiliaire « werden » (passif « action ») et la forme du participe passé. Vraiment, ça vaut la peine de travailler le passif.

Ce ne sont que quelques exemples de fautes et de règles que tous les candidats au Concours Commun sont censés connaître. Que l'on se méfie de l'indifférence à l'égard des règles de la grammaire, sans pour autant se laisser paralyser par la peur de faire des fautes ! Ce qui compte c'est l'impression générale – un ensemble composé d'un grand nombre de différentes choses, la richesse des moyens, la qualité communicative, la correction grammaticale, les connaissances « culturelles », la prononciation, la pertinence du compte rendu et du commentaire ...

Finalement, une bonne préparation ne peut se limiter au seul travail linguistique. Une bonne connaissance des sujets d'actualité politique, économique, culturelle ... des pays de langue allemande en fait bien partie.